



asset
management

INVESTIR,
C'EST AUSSI AGIR

91-93 BOULEVARD PASTEUR

CS61595

75015 Paris Cedex 15

T 01 53 15 70 00

WWW.CPR-AM.COM

CPR EURO HIGH DIVIDEND

OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE
FCP de droit français

RAPPORT ANNUEL
EXERCICE CLOS LE 29 JUILLET 2022

OPCVM CPR EURO HIGH DIVIDEND

Sommaire

	Pages
Caractéristiques de l'OPC	3
Compte rendu d'activité	10
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	24
Informations spécifiques	26
Informations réglementaires	27
Certification du Commissaire aux comptes	33
Comptes annuels	38
Bilan Actif	39
Bilan Passif	40
Hors-Bilan	41
Compte de Résultat	42
Annexes aux comptes annuels	43
Règles et méthodes comptables	44
Evolution de l'Actif net	48
Compléments d'information	49
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	61
Inventaire	64
Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon	68

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Euro High Dividend - I

Code ISIN : (D) FR0011096585

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions de pays de la zone euro.

En souscrivant dans CPR Euro High Dividend - I, vous investissez dans un portefeuille d'actions de la zone euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice MSCI EMU (dividendes nets réinvestis) sur une durée supérieure à 8 ans par une sélection de valeurs appartenant essentiellement à la zone euro dont le taux de dividende est supérieur au taux de dividende moyen des valeurs composant le MSCI EMU.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.msci.com/equity.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est majoritairement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

Pour y parvenir, la politique d'investissement suit les 3 étapes suivantes : La construction d'un univers de titres présentant un taux de dividende supérieur à la moyenne des titres du MSCI EMU. L'analyse systématique des titres de l'univers restreint pour apprécier la pérennité des dividendes versés. La construction finale d'un portefeuille d'une centaine de titres qui vise une répartition sectorielle et géographique équilibrée. Sa composition peut s'écarter sensiblement de l'indice de référence en termes de pays, de secteurs et de pondération de titres, ce qui pourrait générer des écarts de performance notables et durables entre le fonds et son indice.

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en valeurs de la zone euro appartenant à tout type de capitalisation boursière (y compris très petites) et à tout type de secteurs.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le FCP peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux, appartenant à la catégorie "Investment Grade" au moment de leur acquisition, c'est-à-dire de notations supérieures ou égales à BBB- [Source S&P/Fitch] ou Baa3 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion.

L'exposition globale maximum du fonds pourra atteindre 120% de l'actif net.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

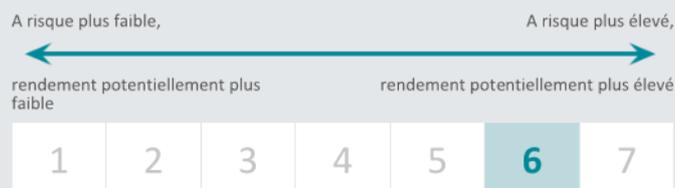
CPR Euro High Dividend - I est libellée en EUR.

CPR Euro High Dividend - I a une durée de placement recommandée supérieure à 8 ans.

CPR Euro High Dividend - I distribue son résultat net et capitalise et/ou distribue ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète sa thématique d'investissement sur les actions de la zone euro.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Euro High Dividend - O

Code ISIN : (C/D) FR0012117422

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions de pays de la zone euro.

En souscrivant dans CPR Euro High Dividend - O, vous investissez dans un portefeuille d'actions de la zone euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice MSCI EMU (dividendes nets réinvestis) sur une durée supérieure à 8 ans par une sélection de valeurs appartenant essentiellement à la zone euro dont le taux de dividende est supérieur au taux de dividende moyen des valeurs composant le MSCI EMU.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.msci.com/equity.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est majoritairement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

Pour y parvenir, la politique d'investissement suit les 3 étapes suivantes : La construction d'un univers de titres présentant un taux de dividende supérieur à la moyenne des titres du MSCI EMU. L'analyse systématique des titres de l'univers restreint pour apprécier la pérennité des dividendes versés. La construction finale d'un portefeuille d'une centaine de titres qui vise une répartition sectorielle et géographique équilibrée. Sa composition peut s'écarter sensiblement de l'indice de référence en termes de pays, de secteurs et de pondération de titres, ce qui pourrait générer des écarts de performance notables et durables entre le fonds et son indice.

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en valeurs de la zone euro appartenant à tout type de capitalisation boursière (y compris très petites) et à tout type de secteurs.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le FCP peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux, appartenant à la catégorie "Investment Grade" au moment de leur acquisition, c'est-à-dire de notations supérieures ou égales à BBB- [Source S&P/Fitch] ou Baa3 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion.

L'exposition globale maximum du fonds pourra atteindre 120% de l'actif net.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

CPR Euro High Dividend - O est libellée en EUR.

CPR Euro High Dividend - O a une durée de placement recommandée supérieure à 8 ans.

CPR Euro High Dividend - O capitalise et/ou distribue son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé



Le niveau de risque de ce FCP reflète sa thématique d'investissement sur les actions de la zone euro.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Euro High Dividend - P

Code ISIN : (C/D) FR0007024047

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions de pays de la zone euro.

En souscrivant dans CPR Euro High Dividend - P, vous investissez dans un portefeuille d'actions de la zone euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice MSCI EMU (dividendes nets réinvestis) sur une durée supérieure à 8 ans par une sélection de valeurs appartenant essentiellement à la zone euro dont le taux de dividende est supérieur au taux de dividende moyen des valeurs composant le MSCI EMU.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.msci.com/equity.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est majoritairement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

Pour y parvenir, la politique d'investissement suit les 3 étapes suivantes : La construction d'un univers de titres présentant un taux de dividende supérieur à la moyenne des titres du MSCI EMU. L'analyse systématique des titres de l'univers restreint pour apprécier la pérennité des dividendes versés. La construction finale d'un portefeuille d'une centaine de titres qui vise une répartition sectorielle et géographique équilibrée. Sa composition peut s'écarter sensiblement de l'indice de référence en termes de pays, de secteurs et de pondération de titres, ce qui pourrait générer des écarts de performance notables et durables entre le fonds et son indice.

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en valeurs de la zone euro appartenant à tout type de capitalisation boursière (y compris très petites) et à tout type de secteurs.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le FCP peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux, appartenant à la catégorie "Investment Grade" au moment de leur acquisition, c'est-à-dire de notations supérieures ou égales à BBB- [Source S&P/Fitch] ou Baa3 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion.

L'exposition globale maximum du fonds pourra atteindre 120% de l'actif net.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

CPR Euro High Dividend - P est libellée en EUR.

CPR Euro High Dividend - P a une durée de placement recommandée supérieure à 8 ans.

CPR Euro High Dividend - P capitalise et/ou distribue son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé



Le niveau de risque de ce FCP reflète sa thématique d'investissement sur les actions de la zone euro.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Euro High Dividend - R

Code ISIN : (C/D) FR0013294634

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions de pays de la zone euro.

En souscrivant dans CPR Euro High Dividend - R, vous investissez dans un portefeuille d'actions de la zone euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice MSCI EMU (dividendes nets réinvestis) sur une durée supérieure à 8 ans par une sélection de valeurs appartenant essentiellement à la zone euro dont le taux de dividende est supérieur au taux de dividende moyen des valeurs composant le MSCI EMU.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.msci.com/equity.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est majoritairement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

Pour y parvenir, la politique d'investissement suit les 3 étapes suivantes : La construction d'un univers de titres présentant un taux de dividende supérieur à la moyenne des titres du MSCI EMU. L'analyse systématique des titres de l'univers restreint pour apprécier la pérennité des dividendes versés. La construction finale d'un portefeuille d'une centaine de titres qui vise une répartition sectorielle et géographique équilibrée. Sa composition peut s'écarter sensiblement de l'indice de référence en termes de pays, de secteurs et de pondération de titres, ce qui pourrait générer des écarts de performance notables et durables entre le fonds et son indice.

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en valeurs de la zone euro appartenant à tout type de capitalisation boursière (y compris très petites) et à tout type de secteurs.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le FCP peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux, appartenant à la catégorie "Investment Grade" au moment de leur acquisition, c'est-à-dire de notations supérieures ou égales à BBB- [Source S&P/Fitch] ou Baa3 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion.

L'exposition globale maximum du fonds pourra atteindre 120% de l'actif net.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

CPR Euro High Dividend - R est libellée en EUR.

CPR Euro High Dividend - R a une durée de placement recommandée supérieure à 8 ans.

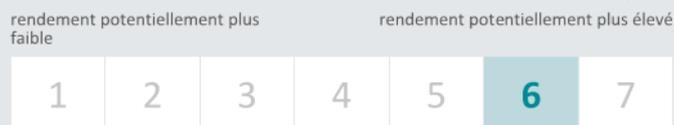
CPR Euro High Dividend - R capitalise et/ou distribue son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé



Le niveau de risque de ce FCP reflète sa thématique d'investissement sur les actions de la zone euro.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Euro High Dividend - T

Code ISIN : (D) FR0012318632

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions de pays de la zone euro.

En souscrivant dans CPR Euro High Dividend - T, vous investissez dans un portefeuille d'actions de la zone euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice MSCI EMU (dividendes nets réinvestis) sur une durée supérieure à 8 ans par une sélection de valeurs appartenant essentiellement à la zone euro dont le taux de dividende est supérieur au taux de dividende moyen des valeurs composant le MSCI EMU.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.msci.com/equity.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est majoritairement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

Pour y parvenir, la politique d'investissement suit les 3 étapes suivantes : La construction d'un univers de titres présentant un taux de dividende supérieur à la moyenne des titres du MSCI EMU. L'analyse systématique des titres de l'univers restreint pour apprécier la pérennité des dividendes versés. La construction finale d'un portefeuille d'une centaine de titres qui vise une répartition sectorielle et géographique équilibrée. Sa composition peut s'écarter sensiblement de l'indice de référence en termes de pays, de secteurs et de pondération de titres, ce qui pourrait générer des écarts de performance notables et durables entre le fonds et son indice.

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en valeurs de la zone euro appartenant à tout type de capitalisation boursière (y compris très petites) et à tout type de secteurs.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le FCP peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux, appartenant à la catégorie "Investment Grade" au moment de leur acquisition, c'est-à-dire de notations supérieures ou égales à BBB- [Source S&P/Fitch] ou Baa3 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion.

L'exposition globale maximum du fonds pourra atteindre 120% de l'actif net.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

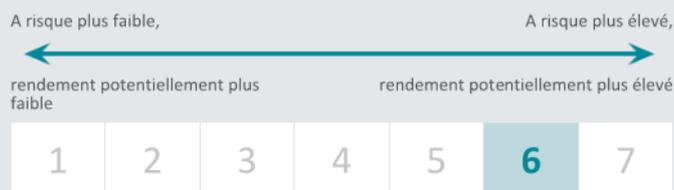
CPR Euro High Dividend - T est libellée en EUR.

CPR Euro High Dividend - T a une durée de placement recommandée supérieure à 8 ans.

CPR Euro High Dividend - T distribue son résultat net et capitalise et/ou distribue ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète sa thématique d'investissement sur les actions de la zone euro.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Euro High Dividend - Z-C

Code ISIN : (C) FR0013246238

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions de pays de la zone euro.

En souscrivant dans CPR Euro High Dividend - Z-C, vous investissez dans un portefeuille d'actions de la zone euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice MSCI EMU (dividendes nets réinvestis) sur une durée supérieure à 8 ans par une sélection de valeurs appartenant essentiellement à la zone euro dont le taux de dividende est supérieur au taux de dividende moyen des valeurs composant le MSCI EMU.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.msci.com/equity.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est majoritairement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

Pour y parvenir, la politique d'investissement suit les 3 étapes suivantes : La construction d'un univers de titres présentant un taux de dividende supérieur à la moyenne des titres du MSCI EMU. L'analyse systématique des titres de l'univers restreint pour apprécier la pérennité des dividendes versés. La construction finale d'un portefeuille d'une centaine de titres qui vise une répartition sectorielle et géographique équilibrée. Sa composition peut s'écarter sensiblement de l'indice de référence en termes de pays, de secteurs et de pondération de titres, ce qui pourrait générer des écarts de performance notables et durables entre le fonds et son indice.

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en valeurs de la zone euro appartenant à tout type de capitalisation boursière (y compris très petites) et à tout type de secteurs.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le FCP peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux, appartenant à la catégorie "Investment Grade" au moment de leur acquisition, c'est-à-dire de notations supérieures ou égales à BBB- [Source S&P/Fitch] ou Baa3 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion.

L'exposition globale maximum du fonds pourra atteindre 120% de l'actif net.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

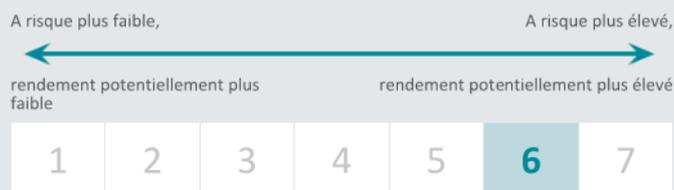
CPR Euro High Dividend - Z-C est libellée en EUR.

CPR Euro High Dividend - Z-C a une durée de placement recommandée supérieure à supérieure à 8 ans.

CPR Euro High Dividend - Z-C capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète sa thématique d'investissement sur les actions de la zone euro.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Euro High Dividend - Z-D

Code ISIN : (D) FR0013258563

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions de pays de la zone euro.

En souscrivant dans CPR Euro High Dividend - Z-D, vous investissez dans un portefeuille d'actions de la zone euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice MSCI EMU (dividendes nets réinvestis) sur une durée supérieure à 8 ans par une sélection de valeurs appartenant essentiellement à la zone euro dont le taux de dividende est supérieur au taux de dividende moyen des valeurs composant le MSCI EMU.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.msci.com/equity.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est majoritairement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

Pour y parvenir, la politique d'investissement suit les 3 étapes suivantes : La construction d'un univers de titres présentant un taux de dividende supérieur à la moyenne des titres du MSCI EMU. L'analyse systématique des titres de l'univers restreint pour apprécier la pérennité des dividendes versés. La construction finale d'un portefeuille d'une centaine de titres qui vise une répartition sectorielle et géographique équilibrée. Sa composition peut s'écarter sensiblement de l'indice de référence en termes de pays, de secteurs et de pondération de titres, ce qui pourrait générer des écarts de performance notables et durables entre le fonds et son indice.

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en valeurs de la zone euro appartenant à tout type de capitalisation boursière (y compris très petites) et à tout type de secteurs.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux, appartenant à la catégorie "Investment Grade" au moment de leur acquisition, c'est-à-dire de notations supérieures ou égales à BBB- [Source S&P/Fitch] ou Baa3 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion.

L'exposition globale maximum du fonds pourra atteindre 120% de l'actif net.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

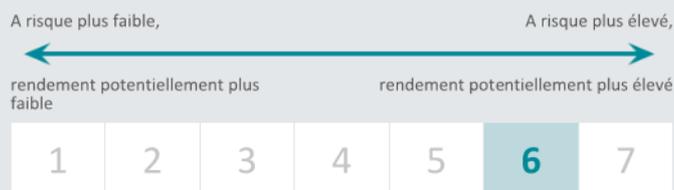
CPR Euro High Dividend - Z-D est libellée en EUR.

CPR Euro High Dividend - Z-D a une durée de placement recommandée supérieure à supérieure à 8 ans.

CPR Euro High Dividend - Z-D distribue son résultat net et capitalise et/ou distribue ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète sa thématique d'investissement sur les actions de la zone euro.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Compte rendu d'activité

Juillet 2022

Janvier 2022 Témoignage du gérant : Le MSCI Europe clôture le premier mois de l'année en baisse de -3.2% pénalisé par les préoccupations liées aux resserrements des politiques monétaires, les craintes liées à l'inflation, et le conflit géopolitique entre la Russie et l'Ukraine. Sur le front politique, alors que la Russie considère qu'une guerre avec l'Ukraine est inévitable, les Etats Unis ont demandé aux familles des membres de l'ambassade américaine en Ukraine de rentrer aux Etats Unis. J. Biden a prévenu le Président ukrainien d'une "possibilité" d'invasion par la Russie en février. Sur le front économique, le FMI a abaissé sa prévision de croissance mondiale pour 2022 à +4.4% vs +4.9% (dans sa précédente estimation d'octobre 2021) pour prendre en compte un ralentissement en Chine de +5.6% à +4.8% (ralentissement immobilier, construction & consommation), un ralentissement en zone Euro à +3.9% vs +4.3% (pour prendre en compte les effets du variant Omicron) et un ralentissement aux US à +4.4% vs +4.9%. L'inflation 2022 est attendue en hausse de +3.9% dans les économies développées (+1.6pt) et +5.9% dans les économies émergentes et en développement (+1pt), avant de ralentir en 2023. Le PIB T4 français a progressé de +0.7% QoQ vs +0.5% consensus ; ce qui porte la croissance du PIB français 2021 de +7% après -8% en 2020. Cependant, la croissance allemande a baissé de -0.7% au T4 vs consensus de -0.3%. Aux US, l'indice "Empire State" est ressorti à -0.7 en janvier après +31.9 en décembre. En Chine, le PIB du T4 2021 est ressorti en hausse de +4% yoy, vs +3.3% pour le consensus ; ce qui porte la croissance 2021 à +8.1% yoy sur l'année. Du côté des Banques centrales, la Fed signale une hausse des taux en mars et une normalisation du bilan après les hausses. M. Powell suggère que le rythme des hausses peut être plus rapide que celui de 2015, mais que la Fed doit rester "humble et agile" et se laisser guider par les données. La banque centrale chinoise a effectué une nouvelle baisse de taux après la première intervenue au mois de décembre 2021 (et la précédente en avril 2020). Le taux à 1 an est abaissé de 3.8% à 3.7% et celui à 5 ans est abaissé de 4.65% à 4.6%. Sur les marchés actions, meilleure performance du secteur énergie (+12.7%) portée par la hausse des prix du pétrole, sur le mois le WTI a progressé de +17% clôturant à 88.15\$ et le Brent a clôturé à 91.2\$ soit une hausse de +17.3%. Les Banques (+7.4%) enregistrent une performance soutenue par la hausse des rendements et la perspective d'une prochaine hausse des taux de la FED. La technologie (-12.6%) sous-performe fortement le marché et est nettement pénalisée par l'environnement économique et les annonces des Banques centrales et également par la prise de profits sur les valeurs du Nasdaq qui a perdu -9.0% en janvier. Au global la dispersion sectorielle a été extrêmement forte avec plus de 20 points d'écart entre la meilleure et la moins bonne performance. Rallye des secteurs Value qui ont profité de la hausse du prix des matières premières et des taux, et prises de profits sur les secteurs à valorisation chère et à longue durée que sont la technologie (-12.6%), les industriels (-8.6%) et la santé (-5.9%). Dans ce contexte le fonds a profité de son exposition sur les matériaux, la chimie et l'automobile. A l'inverse il a pâti de ses expositions sur les services aux collectivités et l'assurance. Le taux de dividende prévisionnel du fonds devrait être aux alentours de 3.6% pour 2022

Mouvements dans le portefeuille : Nous avons repositionné le fonds pour ce début d'année en repondérant le secteur bancaire, de nouveau habilité à payer des dividendes (BNP, Societe Generale), ainsi que le secteur des assurances (Axa Allianz, NN Group, Generali). A l'inverse nous avons écarté le secteur des télécommunications (Proximus) ainsi que le secteur de l'alimentation (Danone, Pernod) Février 2022 Témoignage du gérant : Forte chute du MSCI Europe (-3.01%) en février. Les principaux indices boursiers ont chuté (DAX -6.5%, CAC -4.9%) pénalisés par la transformation en guerre du conflit géopolitique entre la Russie et l'Ukraine. En dépit des discussions engagées avec les Etats-Unis et l'UE, la Russie a décidé de concrétiser ses menaces en envahissant l'Ukraine. A cet effet, les Etats-Unis et l'UE ont annoncé une série de sanctions contre la Russie comme notamment le gel des avoirs financiers russes et l'exclusion de certaines banques du pays du système de transaction international Swift. A noter une performance quasi stable du FTSE 100 (-0.1%) qui profite de son exposition aux secteurs Métaux & Mine et Défense. Sur le front économique, l'inflation continue d'occuper les devant de la scène. Dans la zone Euro, l'inflation a atteint un record en janvier à +5.1% sur un an en janvier. Aux US, le PIB a progressé de +7.0% en rythme annualisé sur le T4 2021 vs +6.9% en première estimation. L'indice "Philly Fed" a baissé à 16.0 en février après 23.2 en janvier. On notera aussi, une hausse de l'inflation de +7.5% sur un an en janvier et de +0.6% sur un mois. Du côté des banques centrales, comme attendu, la BCE a laissé sa politique monétaire inchangée et a confirmé son intention de réduire ses achats d'obligations sur les marchés dans les prochains mois. La Fed a affirmé qu'elle n'agira pas en urgence avant son prochain meeting prévu pour le 15/16 mars, en dépit des chiffres d'inflation publiés durant le mois, avec un CPI en hausse de +7.5% YoY au mois de janvier, et +0.6% par rapport au mois de décembre 2021. En toute fin de mois, L'Allemagne a déclaré débloquer 100Mds€ pour moderniser son armée, puis investir >2% de son PIB dans la défense - ce qui a propulsé en hausse les valeurs

OPCVM CPR EURO HIGH DIVIDEND

du secteur. Rheinmetall (+45.1%), Thales (+26.4%), Leonardo (+25.4%), BAE Systems (+24.7%). A noter que Hensoldt (électronique militaire) qui ne figure pas dans le Stoxx 600, a progressé de +75.0% sur le mois. Meilleure performance des secteurs indexés aux matières premières qui ont considérablement progressé tout au long du mois à cause des craintes autour de leur approvisionnement. Le Baril de Brent a dépassé les 100\$. Et le WTI s'en est rapproché. Le prix de l'acier a progressé de près de +14.9%. Le secteur des Ressources de base (+8.5%) affiche la meilleure performance sectorielle en dépit de la forte contre-performance de Polymetal International (-66.9%) à cause de sa très forte exposition à la Russie. Plus largement l'ensemble des valeurs avec une exposition russe ont sous-performé. Les secteurs des Utilities (+1.8%) et Energy (-0.9%) profitent de la forte hausse des prix de l'énergie et du rallye des valeurs renouvelables notamment suite aux propos de la commission européenne (U. von der Leyen) qui a déclaré que l'UE devait diversifier ses sources d'énergie en investissant massivement dans les énergies renouvelables. Forte sous-performance des secteurs financiers : Assurances (-7.8%) et Banques (-9.5%) pénalisés par les craintes macro-économiques et la baisse des taux US/Allemands, qui ont plus que contrebalancé les résultats de bonne qualité, et du secteur Retail (-18.5%) en dépit de résultats souvent meilleurs qu'anticipé. Dans ce contexte le fonds à profiter de son exposition sur l'énergie, les biens d'équipement et les services aux collectivités. A l'inverse il a pâti de ses expositions sur l'automobile, les matériaux et l'assurance Le taux de dividende prévisionnel du fonds devrait être aux alentours de 4.1% pour 2022

Mouvements dans le portefeuille : Nous n'avons pas effectué de mouvements significatifs sur le portefeuille.

Mars 2022 Témoignage du gérant : Le MSCI Europe clôture le mois de mars avec une performance positive de +0.96% après une forte baisse de -3.4% en février. La guerre entre l'Ukraine et la Russie continue d'occuper les devants de la scène. La Russie est fortement pénalisée par les sanctions internationales infligées par les pays occidentaux, notamment la mise en place d'un embargo sur les exportations russes et le retrait d'une grande partie des multinationales jusque-là présentes en Russie. Les oligarques russes sont eux aussi sanctionnés à travers le gel de leurs avoirs en Europe et aux Etats-Unis. Les pourparlers entre la Russie et l'Ukraine n'ont pas abouti à une solution pour le moment mais les négociations continuent pour un éventuel cessez-le-feu. Au-delà de l'aspect géopolitique, le conflit a entraîné une hausse historique des prix des matières premières (le baril de Brent a dépassé les 132\$, un plus haut depuis 2008). Le regain des tensions au Moyen-Orient avec les attaques des Houthis en Arabie Saoudite sur les sites de production de pétrole y ont également contribué. La Commission européenne a proposé son plan « REPowerEU » afin d'abaisser la dépendance de l'Europe à l'énergie russe bien avant 2030. Du côté des Banques centrales, le ton est de plus en plus hawkish en raison de la forte hausse de l'inflation dans tous les pays. La Fed a relevé ses taux directeurs de +25bps et envisage encore 5 hausses d'ici décembre 2022 et la BoE a relevé ses taux de +25bps à 0.75%, ce qui constitue la troisième hausse depuis décembre. La BCE quant à elle a laissé ses taux inchangés notamment en raison de l'impact significatif de la guerre en Ukraine, mais C. Lagarde annonce que la hausse des taux est proche et se manifestera quelque temps après la fin du QE cet été. LA BCE a par ailleurs revu ses prévisions de croissance en baisse à +3.7% en 2022 (vs +4.2% en décembre). Elle prévoit également +2.8% en 2023 (vs +2.9%) et +1.6% en 2024 (inchangé). Sur le front économique, l'inflation continue d'être au centre des préoccupations. Dans la zone euro, l'inflation a atteint un record à +5.9% sur un an en février, aux Etats-Unis, l'indice CPI ressort à +7.9% sur un an en février ce qui représente la plus forte hausse depuis janvier 1982. Au mois de mars, l'inflation a même progressé de +7.6% sur un an en Allemagne, dopée par l'envolée du prix du pétrole et du gaz, ce qui représente un plus haut depuis 1981. Aux US, l'estimation de la croissance annuelle du PIB est moins élevée à +2.8% (vs +4% auparavant). Le Royaume-Uni revoit également à la baisse ses prévisions de croissance en 2022 à +3.8% (vs +6% auparavant). Du côté des secteurs, la meilleure performance est celle du secteur des Matériaux de base (+6.3%) aidé par la hausse des prix des matières premières qui profitent de la situation géopolitique. Le secteur a également profité des annonces de l'Australie d'instaurer un embargo sur ses exportations d'aluminium en Russie et le London Metal Exchange qui est en discussion avec le gouvernement pour interdire le trading des métaux russes. Le secteur des Services Financiers (+5.4%) profite de la hausse des taux directeurs des banques centrales américaine et anglaise et des annonces des gouvernements chinois et japonais qui affirment leur soutien aux entreprises et à l'économie. Le secteur Retail (-15.4%) a sous-performé pendant le mois de mars à cause des chiffres record de l'inflation ainsi que la baisse de la confiance des consommateurs. Dans ce contexte le fonds à profiter de son exposition sur l'assurance, les biens d'équipement et les services aux collectivités. Inversement, il a pâti de ses expositions sur la chimie, la logistique et l'automobile. Le taux de dividende prévisionnel du fonds devrait être aux alentours de 4% pour 2022

Mouvements dans le portefeuille : Durant la période nous avons diminué nos positions sur BMW, Faurecia et BNP pour nous réinvestir partiellement sur Sanofi.

Avril 2022 Témoignage du gérant : Le MSCI Europe clôture le mois d'avril avec une performance négative de -0.6% dans un contexte macro-économique instable marqué par la guerre entre la Russie et l'Ukraine et le manque de visibilité sur l'évolution des politiques

OPCVM CPR EURO HIGH DIVIDEND

monétaires des banques centrales provoqué par les pics d'inflation. Les troupes russes se sont retirées de Kiev suite aux pourparlers positifs mais le Kremlin se concentre actuellement sur l'occupation de l'est de l'Ukraine. Les sanctions continuent à peser de plus en plus sur la Russie à cause de ses actes militaires qualifiés de « crimes de guerre » par les Américains et les Européens avec notamment l'interruption des paiements de la dette en dollars provenant des comptes du gouvernement russe dans les banques américaines mais aussi avec les annonces d'embargo sur les importations de charbon russe. Après la forte baisse du dernier du mois, le Nasdaq a enregistré sa pire performance mensuelle depuis octobre 2008, au cours de la crise financière (-13.3%), et le S&P500 a connu son plus mauvais mois depuis mars 2020 et le début de la pandémie (-8.8%). Sur le front économique, le FMI a réduit sa prévision de croissance de la zone euro à +2.8% pour 2022 (vs +4% auparavant) et à +2.3% pour 2023. Le taux d'inflation annuel en zone euro s'est établi à +7.5% en mars 2022 (vs +5.9% en février). Selon l'institut allemand de prévisions économiques, l'Allemagne plongerait dans la récession en 2023 en cas d'arrêt immédiat des approvisionnements en gaz russe avec un PIB qui baisserait de -2.2%. Au UK, l'inflation pour le mois de mars atteint +7% (son plus haut depuis 30 ans) supérieure au consensus à +6.7% et après un mois de février à +6.2%. Aux US, le FMI a réduit sa prévision de croissance pour les Etats-Unis à +3.7% (vs +4% auparavant) et à +2.3% en 2023. La croissance T1 (en rythme annualisé) est ressortie à -1.4% vs -1.0% attendu par le consensus. Du côté des banques centrales, plusieurs pays tels que la Pologne, le Canada, la Corée du Sud et la Nouvelle Zélande ont relevé leurs taux directeurs afin de contrer l'inflation qui atteint un niveau historique. Cependant, le discours de la FED est plus rigide. J. Powell envisage une hausse des taux de +50bps lors de la réunion du 3 et 4 mai prochain et prévoit de réduire son bilan (aujourd'hui à 8700Mds\$) de -95Mds\$ au maximum par mois. La BCE a maintenu ses taux inchangés (Dépôt à -0.5% et refinancement à 0%). Mais, les membres du conseil des gouverneurs de la BCE adoptent désormais un discours plus hawkish. Les marchés semblent désormais anticiper une hausse de +50bps d'ici septembre. Concernant les secteurs, nous observons une rotation sectorielle en faveur des secteurs défensifs au détriment des secteurs cycliques. L'alimentation et la distribution alimentaire (+4.65%) surperforment le MSCI Europe dans un contexte de hausse de la volatilité et d'aversion au risque. Les Utilities (+2.4%) profitent de l'annonce d'embargo du Japon et de l'UE sur le charbon russe qui ont provoqué une hausse du prix du charbon de +26.1% sur le mois. Le secteur des Energies (+3.47%) continuent de profiter de la hausse des prix du pétrole avec un Brent à 109.34\$ (+1.4%) sur le mois et un WTI à 104.69\$ (+4.4%). Au cours du mois, l'OPEP a affirmé qu'elle ne pourra pas compenser l'offre de matières premières russes malgré les efforts pour augmenter la production dans plusieurs pays. Simultanément le secteur de la santé enregistre une performance mixte avec une très bonne performance des grands laboratoires pharmaceutiques (+3.39%) compense par une sous performance notable des équipementiers médicaux (-7.77%) Enfin, la technologie (-6.92%) enregistre la pire performance sur le mois, souffre des tensions sur les taux, avec un 10 ans US à désormais 2.9%. Dans ce contexte le fonds à profiter de son exposition aux produits de base (UPM Kimene, Stora Enso et les services aux collectivités (Iberdrola). Inversement, il a pâti fortement de son exposition aux assurances (Generali) et la logistique (Deutsche Post). Le taux de dividende prévisionnel du fonds reste être aux alentours de 4% pour 2022 Mouvements dans le portefeuille : Nous n'avons pas effectué de mouvement significatif sur la période. Mai 2022 Témoignage du gérant : Le MSCI Europe a clôturé le mois de mai avec une performance négative de -0.78% dans un contexte toujours instable, tant sur le plan géopolitique que macroéconomique. Du point de vue géopolitique, la Finlande et la Suède ont officialisé leur demande d'adhésion à l'OTAN, tandis que la Russie semble en bonne voie d'atteindre ses objectifs militaires dans le Donbass malgré les aides militaires et économiques octroyées à l'Ukraine par l'occident. Simultanément, le blocage des exportations de ressources alimentaires ukrainiennes par la Russie, fait craindre le pire pour certains pays en développement. Enfin le front économique, la directrice générale du FMI a déclaré que « l'horizon s'était obscurci » tout en excluant toutefois un risque de récession mondiale. Au niveau européen, le PIB de la zone euro a augmenté de +0.3% au premier trimestre tandis que l'inflation est restée stable à un niveau très élevé de +7.4% en avril. Malgré cela, les indices de la zone euro ont montré une forte baisse de l'activité économique sur le mois d'avril. De son côté, la Commission Européenne a abaissé ses prévisions de croissance pour l'UE et s'attend désormais à un PIB de +2.7% en 2022 et de +2.3% en 2023 vs +4% en 2022 et +2.8% en 2023 précédemment. Aux Etats-Unis, la situation est similaire avec la baisse de la confiance des consommateurs et la baisse de l'activité globale. Le président américain a assuré néanmoins qu'une récession peut être évitée aux Etats-Unis et a annoncé de nouvelles mesures économiques avec notamment un nouveau partenariat en Asie Pacifique avec davantage d'intégration dans les domaines des chaînes d'approvisionnement, de l'économie numérique et des énergies vertes. Du côté des Banques centrales, la FED et la BOE ont augmenté leurs taux directeurs de +50bps et +25bps respectivement afin de combattre les niveaux record de l'inflation. La BCE a maintenu ses taux inchangés mais a adopté un discours plus favorable au durcissement monétaire et annonce la fin du « quantitative easing » et une première hausse des taux (depuis 2011) à partir de juillet. En Chine, la Banque

OPCVM CPR EURO HIGH DIVIDEND

centrale a baissé un de ses taux « le Loan Prime Rate 5 ans » de -15bps afin de soutenir son économie fortement affectée par les restrictions sanitaires. Le gouvernement chinois a toutefois annoncé un allègement des restrictions à la fin du mois et la reprise progressive des activités à Shanghai et Pékin. Concernant les secteurs, l'Energie (+11.09%) a fortement surperformé soutenu par la hausse des prix du pétrole et du gaz suite aux annonces d'embargo contre les exportations énergétiques russes. Le secteur des Banques (+5.9%) est en hausse également grâce aux discours plus hawkish de la banque centrale européenne qui pourrait monter ses taux à 2 reprises d'ici le 3eme trimestre afin de ne plus afficher de taux négatifs. A l'inverse les secteurs des services aux entreprises (-5.9%), des équipementiers télécom (-5.8%) et des softwares (-5.3%) sous performant. Dans ce contexte le fonds a profité de son exposition aux biens d'équipements (ACS, Andritz) et aux utilities (fortum, EDP). Inversement, il a fortement pâti de son exposition aux médias (Publicis) et à l'immobilier (Aroudtown) Le taux de dividende prévisionnel du fonds reste être aux alentours de 4.3% pour 2022 Mouvements dans le portefeuille : Nous n'avons pas effectué de mouvement significatif sur la période. Juin 2022 Témoignage du gérant : Forte chute du MSCI Europe en juin avec une baisse de -7.73% dans un contexte toujours instable à la fois sur le plan macro-économique que le plan géopolitique. Sur le front géopolitique, l'Ukraine a annoncé que la Russie a pris le contrôle de 20% de son territoire. Les pays occidentaux ont validé un 6ème paquet de sanctions contre la Russie avec l'officialisation de l'embargo à 90% des exportations pétrolières russes et l'exclusion de la plus grande banque en Russie « Sberbank » du système Swift. Le gouvernement américain estime que V. Poutine veut désormais envahir la quasi-totalité de l'Ukraine. Les tensions s'accroissent entre les européens et la Russie tandis que Gazprom commence à réduire ses exportations sous prétexte de pannes techniques dans le gazoduc Nord Stream (-50% pour l'Italie, -60% pour l'Allemagne). Sur le front économique, la situation se dégrade de plus en plus avec la crise énergétique qui pèse sur l'Europe mais aussi avec les contraintes d'approvisionnement. Le taux d'inflation en zone euro a atteint +8.1% et +8.6% aux US pour le mois de mai sur un an. Les PMI également se sont dégradés (51.9 en zone euro en juin vs 54.8 en mai) reflétant la baisse de l'activité économique et de la demande en Europe, continent le plus touché par la guerre et les sanctions contre la Russie. En Allemagne, les ventes au détail ont augmenté de +0.6% en mai (vs consensus +0.5%) après avoir baissé de -5.6% en avril. Cependant, les chiffres de chômage allemand sont ressortis en hausse de +133k chômeurs en juin contre une baisse de -5k attendue par le consensus. En France, l'inflation pour le mois de juin progresse à +6.5% yoy, en ligne avec les attentes et au UK la croissance du PIB au T1 est ressortie en hausse de +0.8% vs T4 2021 et +8.7% yoy en ligne avec les attentes. En Asie, le PMI chinois est ressorti à 54.1 en juin vs 48.4 en mai, le niveau le plus haut sur un an. La production industrielle japonaise a quant à elle baissé de -7.2% en mai sur un mois (vs consensus -0.3%), sa plus forte baisse depuis 2 ans. Les taux 10 ans ont augmenté au cours du mois de juin, atteignant un pic (sur le mois) : Allemagne : 1.77% (le 21/06), France : 2.29% (21/06), Italie : 4.02% (14/06) dans le sillage des chiffres d'inflation et discours des banques centrales avant de baisser sur les craintes de récession économique. Du côté des Banques centrales, la BCE a confirmé lors de son comité la fin de son programme de QE à partir du 1er juillet et une hausse du taux de dépôts de +25bps dès juillet (pouvant aller jusqu'à +50bps en fonction des derniers chiffres d'inflation) avant une seconde hausse de taux au mois de septembre. Aux Etats-Unis, la FED a augmenté son taux directeur de +75bps à 1.75%, la première hausse d'une telle ampleur depuis 1994. La BOE quant à elle a relevé - une nouvelle fois - son taux de +25bps le portant à 1.25%. Concernant les secteurs, tous les secteurs sont en baisse pendant le mois de juin. Le secteur des Matériaux de Base (-16.3%) est pénalisé par les craintes de récession qui pèsent après la publication de PMI, des chiffres de l'inflation mais aussi avec le discours de Jerome Powell le jeudi 24 juin qui a évoqué le risque d'une possibilité de récession. Le secteur de l'Immobilier (-17.9%) est impacté par la forte hausse de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt. Surperformance des secteurs défensifs en juin avec la Santé (-1.9%) et la grande distribution et l'alimentation (-1.8%) en raison des incertitudes actuelles qui pèsent fortement sur la visibilité du reste de l'année. Dans ce contexte le fonds a fortement pâti de son exposition sur l'industrie, les matériaux et la chimie, ainsi dans une moindre mesure sur le secteur de l'immobilier. A l'inverse il a profité de son exposition sur le secteur des assurances et des services aux collectivités Le taux de dividende prévisionnel du fonds reste être aux alentours de 4.8% pour 2022 Mouvements dans le portefeuille: Nous n'avons pas effectué de mouvement significatif sur la période. Juillet 2022 Témoignage du gérant : Les marchés européens ont clôturé le mois de juillet en hausse de 7.6%, la plus forte depuis l'annonce du vaccin contre le Covid 19 en novembre 2020. Ils ont profité du discours de J. Powell qui, après l'annonce d'une 4ième hausse des taux de 75bp cette année a déclaré Ne pas percevoir de récession à ce stade et Etre prêt à ralentir le rythme de hausse des taux si le marché le nécessitait tout en étant déterminé à lutter contre l'inflation. De son côté, la BCE a présenté un nouvel outil anti-fragmentation (mécanisme de protection de la transmission monétaire) et a relevé l'ensemble de ses taux de +50bps (vs cons +25bps), pour la première fois depuis juillet 2011. Enfin les marchés profitent également de la saison des résultats sur certains secteurs spécifiques. Sur le front géopolitique, la guerre s'intensifie toujours en Ukraine avec l'annonce de la Russie

OPCVM CPR EURO HIGH DIVIDEND

déclarant désormais viser davantage de territoires ukrainiens. Séparément, les 2 pays se sont alignés sur un accord pour la reprise des exportations de céréales depuis l'Ukraine après la signature d'une convention en Turquie sous la présence de l'ONU et du président turc. Au Royaume-Uni, le premier ministre Boris Johnson a annoncé son départ courant juillet suite à une vague de démissions de ses principaux ministres. De la même manière, en Italie, Mario Draghi a présenté sa démission auprès du Président S. Mattarella a dû se résoudre à l'accepter suite à l'échec d'obtention du vote de confiance de la part de 3 partis de sa coalition. La crise s'est accentuée par la suite avec la dissolution du parlement par le Président qui opte désormais pour des élections anticipées fin septembre. Sur le plan énergétique, les 27 états de l'UE se sont mis d'accord pour s'engager à baisser de -15% leur consommation de gaz en réponse à la quasi fermeture de Nord Stream 1 qui ne fonctionne plus qu'à 20% de ses capacités. Le taux d'inflation a atteint +9.1% en juin aux Etats-Unis (un plus haut niveau depuis 1981) et +8.6% en Zone Euro en juin, puis +8.9% en juillet 2022, d'après les chiffres préliminaires publié le samedi 30 - un record historique. En Asie, la Chine a adopté une politique monétaire accommodante avec des taux directeurs inchangés mais aussi avec l'autorisation des collectivités à émettre de la dette à hauteur de 220Mds\$. Au Japon, la Banque centrale maintient également son taux directeur inchangé à -0.1% grâce au faible niveau d'inflation à +2.1%. En Europe, les problématique d'approvisionnements en gaz pèsent sur les 27. Les PMI du mois de juillet sont à la fois en diminution rapide et également inférieurs aux attentes du consensus Côté devise, pour la première fois en 20 ans, l'EUR/USD a atteint la parité le 14 juillet alors que l'écart de taux entre les différentes banques centrales continuent de s'accroître. Concernant les secteurs, à l'exception des télécoms en baisse de -2.7%, l'ensemble des secteurs affiche une performance positive. Les secteurs des semi-conducteurs, de l'immobilier ou des biens d'équipements restent les grands gagnants de la baisse des taux, avec des hausses respectives de 21.2%, 14% et 13.8%. Enfin du côté des retardataires, la banque et l'assurance marque le pas. Dans ce contexte de baisse de taux, le fonds a fortement pâti de son exposition sur les assurances, les services aux collectivités ainsi que sur l'énergie. A l'inverse il a profité de son exposition sur les services aux consommateurs, ainsi que sur les médias. Le taux de dividende prévisionnel du fonds reste être aux alentours de 4.6% pour 2022. Mouvements dans le portefeuille : Nous n'avons pas effectué de mouvement significatif sur la période.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille CPR EURO HIGH DIVIDEND et de son benchmark s'établissent à :

- Part CPR Euro High Dividend - I (D) en devise EUR : -8,67% / -8,72% avec une Tracking Error de 5,19%.
- Part CPR Euro High Dividend - P (D) en devise EUR : -9,35% / -8,72% avec une Tracking Error de 5,19%.
- Part CPR Euro High Dividend - R (D) en devise EUR : -8,76% / -8,72% avec une Tracking Error de 5,19%.
- Part CPR Euro High Dividend - T (D) en devise EUR : -8,05% / -8,72% avec une Tracking Error de 5,19%.
- Part CPR Euro High Dividend - Z-C (D) en devise EUR : -8,40% / -8,72% avec une Tracking Error de 5,19%.
- Part CPR Euro High Dividend - Z-D (D) en devise EUR : -8,40% / -8,72% avec une Tracking Error de 5,19%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM CPR EURO HIGH DIVIDEND

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
IRLANDE 3.9% 20/03/2023	10 830 863,01	10 440 268,49
FRA.EMPRUNT ETAT 3% 25/04/22 OAT	10 300 567,25	10 000 000,00
DEUTSCHE BK 1.875% 14-02-22	10 187 899,91	10 000 000,00
LAND NORDRHEIN WESTFALEN 4.375% 04/22	10 228 942,31	9 800 000,00
COMMONWEALTH BANK AUST. 3% 03/05/2022	6 180 118,85	6 000 000,00
STE GLE 4% 18/01/2022 EMTN	5 720 112,26	5 500 715,00
BANK OF 0.875% 11-03-22 EMTN	5 548 206,55	5 500 000,00
CRED SUI 1.25% 14-04-22 EMTN	5 062 583,73	5 000 000,00
ING BANK NV 4.5% 21/02/22	4 284 668,25	4 100 000,00
INTE 1.125% 04-03-22	4 044 876,71	4 000 000,00

OPCVM CPR EURO HIGH DIVIDEND

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	29/07/2022
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND I Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND P Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND R Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND T Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND Z-C Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND Z-D Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

OPCVM CPR EURO HIGH DIVIDEND

Au 16/06/2022 (fin de période annuelle d'observation des surperformances)

	29/07/2022
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND I Frais de gestion variables acquis (hors rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (hors rachats) (3)	
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND P Frais de gestion variables acquis (hors rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (hors rachats) (3)	
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND R Frais de gestion variables acquis (hors rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (hors rachats) (3)	
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND Z-C Frais de gestion variables acquis (hors rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (hors rachats) (3)	
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND Z-D Frais de gestion variables acquis (hors rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (hors rachats) (3)	

(3) par rapport à l'actif net fin de période d'observation

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 19 572 823,19**

- o Prêts de titres : 19 572 823,19
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :**

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés
BARCLAYS BANK IRELAND PLC BNP PARIBAS SECURITIES BOFA SECURITIES EUROPE S.A. CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT NATIXIS SOCIETE GENERALE SA	

OPCVM CPR EURO HIGH DIVIDEND

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	7 349 984,26
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	10 154 250,00
Total	17 504 234,26
Instrument financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	19 905,86
. Autres revenus	
Total des revenus	19 905,86
. Frais opérationnels directs	2 978,22
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	2 978,22

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant	19 572 823,19				
% de l'Actif Net*	15,79%				

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant	19 572 823,19				
% de l'Actif Net	15,16%				

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

ELECTRICITE DE FRANCE EDF FRANCE	6 426 661,22				
RYANAIR HOLDINGS PLC IRLANDE	653 529,71				
ASSICURAZIONI GENERALI SPA ITALIE	269 793,33				

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

NATIXIS FRANCE	5 657 943,10				
BNP PARIBAS SECURITIES FRANCE	5 569 032,51				
SOCIETE GENERALE SA FRANCE	4 907 281,93				
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. FRANCE	1 599 490,00				
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG ALLEMAGNE	946 753,20				
BARCLAYS BANK IRELAND PLC	508 980,00				
MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT ALLEMAGNE	383 342,45				

OPCVM CPR EURO HIGH DIVIDEND

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions	7 349 984,26				
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- Cash	10 154 250,00				
Rating					
Monnaie de la garantie					
Euro	17 504 234,26				

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes	7 349 984,26				

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes	19 572 823,19				

OPCVM CPR EURO HIGH DIVIDEND

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)				
Montant utilisé (%)				
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros				

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

CACEIS Bank				
Titres	7 349 984,26			
Cash	10 154 250,00			

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres				
Cash				

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus				
- OPC	25 805,44			
- Gestionnaire				
- Tiers				
Coûts				
- OPC	7 019,76			
- Gestionnaire				
- Tiers				

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

CPR Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

OPCVM CPR EURO HIGH DIVIDEND

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

CPR Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, CPR Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus provenant des opérations de prêts de titres bénéficient à l'OPC, déduction faite des coûts opérationnels supportés par la société de gestion dans le cadre de la mise en place de ces opérations, lesquels coûts n'excéderont pas 40% des revenus générés par lesdites opérations.

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Changements intervenus au cours de la période :

Depuis le **01/01/2022**, les modifications suivantes sont intervenues sur votre FCP :

- **Nouvelles orientations de l'ESMA sur les commissions de surperformance :**

Votre FCP applique les nouvelles orientations de l'autorité européenne régulatrice des marchés (ESMA) visant à assurer une application commune, uniforme et régulière dans le domaine des commissions de surperformance.

Cette réglementation vise à homogénéiser l'information faite aux investisseurs sur la méthodologie de calcul des commissions de surperformance.

La nouvelle méthodologie de calcul prévoit notamment une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission.

Cette méthodologie est détaillée dans la documentation réglementaire de votre FCP dans les paragraphes destinés à la description des frais.

- **Nouvelle date de clôture :**

La date de clôture de l'exercice intervient sur la dernière valeur liquidative publiée du mois de juillet de chaque année (*en lieu et place de la dernière valeur liquidative publiée du mois de décembre de chaque année*).

Aussi, cette clôture au jour de la dernière valeur liquidative du moins de juillet 2022 intervient suite à la clôture de votre FCP en décembre 2021, soit un exercice exceptionnel de sept mois.

- **Changement d'adresse du siège social de CPR Asset Management :**

Depuis le 31/12/2021, le siège social de CPR Asset Management, société de gestion de votre FCP, est fixé au 91-93, boulevard Pasteur – 75015 Paris (*en lieu et place du 90, boulevard Pasteur – 75015 Paris*).

- **Modification de la rémunération liée aux opérations de prêts de titres :**

Les coûts opérationnels liés à la mise en place des opérations de prêts de titres n'excéderont pas 35% des revenus générés par lesdites opérations (*en lieu et place de 40%*).

La rubrique suivante de la documentation de votre OPC a été mise à jour comme suit :

« Les revenus provenant des opérations de prêts de titres bénéficient au FCP, déduction faite des coûts opérationnels supportés par la société de gestion dans le cadre de la mise en place de ces opérations, lesquels coûts n'excéderont pas 35% des revenus générés par lesdites opérations ».

Depuis le **17 février 2022**, la documentation juridique de votre FCP intègre les modifications suivantes ::

- **Mise en conformité avec le Règlement européen Taxonomy :**

Le règlement européen 2020/852 (dit « Règlement sur la Taxonomie ») met en place un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifie le règlement européen Disclosure.

OPCVM CPR EURO HIGH DIVIDEND

Au titre du Règlement sur la Taxonomie, les investissements durables sur le plan environnemental sont les investissements dans une ou plusieurs activités économiques qui peuvent être considérées comme durables sur le plan environnemental en vertu de ce Règlement.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des objectifs environnementaux définis dans le Règlement sur la Taxonomie, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux définis dans ledit Règlement, qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales établies par ce Règlement et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

- **Modification de la présentation des rubriques « Actifs utilisés (intégrant un dérivé) » et « Instruments dérivés » dans le prospectus du FCP :**

A des fins de meilleur lisibilité, ces deux rubriques sont présentées sous la forme d'un tableau précisant :

- le type d'actifs utilisés;
- le type de risque ;
- le type de marché ;
- la nature des interventions

Depuis le **1^{er} juillet 2022**, la documentation juridique de votre FCP a été modifiée comme suit :

- **Suppression de la limite de prélèvement des commissions de surperformance :**

Votre FCP prévoyait une commission de surperformance de 20% annuel au-delà de la performance de celle de l'actif de référence avec une limite de prélèvement de 2% de l'actif net.

La suppression de la limite de prélèvement des commissions de surperformance est réalisée dans le contexte de la mise en place de la nouvelle méthode de calcul promulguée par l'ESMA entrée en vigueur en 2021 accompagnée du rallongement de la période d'observation.

La nouvelle méthode de calcul ne prévoit pas de limite de prélèvement des commissions de surperformance.

De plus, dans un souci de meilleure lisibilité, les paragraphes relatifs aux modalités de calcul de la commission de surperformance dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur ont été mis à jour.

- **Changement de siège social de CACEIS Bank et CACEIS Fund Administration**

La documentation juridique de votre FCP intègre le changement d'adresse du siège social de CACEIS Bank (dépositaire) et CACEIS Fund Administration (gestionnaire comptable par délégation) depuis le 1^{er} juin 2022, à savoir :

CACEIS Bank

Société Anonyme, RCS Nanterre 692 024 722

Siège social 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge

(En lieu et place de : Société anonyme, RCS Paris 692 024 722 - 1-3 place Valhubert – 75013 Paris)

CACEIS Fund Administration

Société Anonyme, RCS Nanterre 420 929 481 Siège social 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge

(En lieu et place de : Société anonyme, RCS Paris 420 929 481 - 1-3, place Valhubert – 75013 Paris)

Informations spécifiques

Détention en OPC

La documentation juridique d'OPC prévoit qu'il peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif en part d'OPC et/ou fonds d'investissement dans le respect des contraintes de l'OPC.

Droit de vote

Les informations et documents relatifs à la politique de vote et à l'exercice des droits de vote en Assemblée Générale des OPC de CPR Asset Management sont adressés aux actionnaires ou porteurs de parts sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion : CPR Asset Management – 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. Site internet : www.cpr-am.com Télécopie : 01-53-15-70-70.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la société de gestion ou par les entités de son Groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques du bilan :

3. Compléments d'information,

3.9.3. Instruments financiers du Groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

Informations réglementaires

Description succincte de la procédure de choix des intermédiaires

Le comité courtiers et contreparties de CPR AM est l'instance qui valide formellement la liste des intermédiaires, contreparties et brokers de recherche sélectionnés par la société de gestion. Le comité courtiers et contreparties se réunit plusieurs fois par an. Présidé par la Direction Générale de CPR AM, il rassemble le Directeur des Investissements, les Directeurs de Gestion, les représentants de la table de négociation Amundi Intermédiation, le Responsable du Service Juridique, le Responsable du Contrôle des Risques et le Responsable de la Conformité.

Le comité courtiers et contreparties a pour objet :

- d'arrêter la liste des courtiers/intermédiaires financiers ;
- de suivre les volumes (courtages sur les actions et montant net pour les autres produits) affectés à chaque courtier ;
- de se prononcer sur la qualité des prestations des courtiers.

L'appréciation des brokers et contreparties en vue de définir ceux figurant sur la liste autorisée et les volumes maximum admis pour chacun d'entre eux, fait intervenir plusieurs équipes qui se prononcent au regard de différents critères :

- Risque de contrepartie ;
- Qualité de l'exécution des ordres ;
- Evaluation des prestations d'aide à la décision d'investissement.

Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément à l'article 314–75-V du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, CPR Asset Management tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation facturés aux OPC de CPR AM

Conformément à l'article 314-82 du règlement générale de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles CPR Asset Management a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de CPR AM est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS V* »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

OPCVM CPR EURO HIGH DIVIDEND

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 2 février 2021, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2020 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2021.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2021, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2021, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par CPR AM à l'ensemble de son personnel (soit 106 collaborateurs au 31 décembre 2021) s'est élevé à 15 251 854 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par CPR AM sur l'exercice : 9 358 487 euros, soit 61% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par CPR AM sur l'exercice : 5 893 367 euros, soit 39% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Du fait du nombre réduit de « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (5 collaborateurs au 31 décembre 2021) et de « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (5 collaborateurs au 31 décembre 2021), le montant total des rémunérations (fixes et variables différés et non différés) versées à ces catégories de personnel n'est pas publié.

2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères financiers usuels :

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 et 5 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans ;
- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Classements concurrentiels ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

Critères non-financiers usuels :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales ;

OPCVM CPR EURO HIGH DIVIDEND

- Innovation / développement produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

2. Fonctions commerciales

Critères financiers usuels :

- Collecte nette ;
- Recettes ;
- Collecte brute; développement et fidélisation de la clientèle; gamme de produits ;

Critères non-financiers usuels :

- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management ;
- Sécurisation/développement du fonds de commerce ;
- Transversalité et partage des best practices ;
- Esprit d'entreprise.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

CPR AM applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi que CPR AM exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.

OPCVM CPR EURO HIGH DIVIDEND

Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de CPR AM. De plus, CPR AM met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles CPR AM a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

Politique Charbon

CPR AM exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport);
- Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique;
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction;
- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse.
- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

Application en gestion passive :

• Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon de CPR AM (à l'exception des indices très concentrés).

• Fonds passifs non ESG

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.

Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.

Par conséquent, les fonds indiciels et ETF de CPR AM répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.

Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif de CPR AM mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, CPR AM a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

Politique sur le tabac

Depuis 2018, CPR AM limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1 000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des investissements dans des entreprises plus vertueuses. La politique de CPR AM s'applique au secteur du tabac dans son entièreté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs.

En mai 2020, CPR AM est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. CPR AM applique ainsi les règles suivantes :

Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).

Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par CPR AM sont disponibles sur son site Internet : <https://www.cpr-am.fr/Investissement-Responsable>

* *Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence.*

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 - gestion active - au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation des changements climatiques, (ii) adaptation aux changements climatiques, (iii) utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines, (iv) transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et contrôle de la pollution, (vi) protection des écosystèmes sains.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fait ses meilleurs efforts pour divulguer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des Normes techniques réglementaires en ce qui concerne le contenu et la présentation des divulgations conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables qui sera mis à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

A partir de la pleine disponibilité des données et de la finalisation des méthodologies de calcul pertinentes, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

OPCVM CPR EURO HIGH DIVIDEND

Article 8 – gestion active – au titre de l'article 11 de SFDR

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales et à ce titre est classé Article 8 conformément au Règlement « Disclosure ».

Outre l'application de la Politique d'investissement responsable d'Amundi, le Fonds promeut ces caractéristiques via une analyse ESG des titres détenus (selon la classe d'actifs, au moins 75% ou 90% des titres détenus font l'objet d'une notation extra-financière), en cherchant à obtenir un score ESG du portefeuille supérieur à celui de leur univers d'investissement.

Le score ESG du portefeuille correspond à la moyenne pondérée par l'AUM du score ESG des émetteurs sur la base du modèle de notation ESG d'Amundi.

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 juillet 2022**

CPR EURO HIGH DIVIDEND
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
CPR ASSET MANAGEMENT
91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CPR EURO HIGH DIVIDEND relatifs à l'exercice clos le 29 juillet 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 30/07/2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



CPR EURO HIGH DIVIDEND

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre la présente attestation dans les délais réglementaires compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2023.03.06 10:39:06 +0100



Comptes annuels

OPCVM CPR EURO HIGH DIVIDEND

Bilan Actif au 29/07/2022 en EUR

	29/07/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	135 479 163,42	160 812 997,41
Actions et valeurs assimilées	104 323 644,38	135 018 089,76
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	104 323 644,38	135 018 089,76
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	11 576 571,92	9 234 979,96
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	11 576 571,92	9 234 979,96
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres	19 578 947,12	16 559 927,69
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés	19 578 947,12	16 559 927,69
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	57 549,14	36 174,41
Opérations de change à terme de devises		
Autres	57 549,14	36 174,41
COMPTES FINANCIERS	11 294 300,32	11 999 181,91
Liquidités	11 294 300,32	11 999 181,91
TOTAL DE L'ACTIF	146 831 012,88	172 848 353,73

Bilan Passif au 29/07/2022 en EUR

	29/07/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	124 538 109,45	145 143 702,16
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	832 862,48	
Report à nouveau (a)	3,01	14,69
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-2 446 909,85	1 288 754,19
Résultat de l'exercice (a,b)	6 162 477,97	6 671 880,17
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	129 086 543,06	153 104 351,21
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	7 349 985,47	10 980 157,79
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres	7 349 985,47	10 980 157,79
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés	1,21	43,15
Autres opérations temporaires	7 349 984,26	10 980 114,64
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	10 394 484,35	8 763 844,73
Opérations de change à terme de devises		
Autres	10 394 484,35	8 763 844,73
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	146 831 012,88	172 848 353,73

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-Bilan au 29/07/2022 en EUR

	29/07/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de Résultat au 29/07/2022 en EUR

	29/07/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	19 256,04	3 684,40
Produits sur actions et valeurs assimilées	4 159 793,77	4 929 655,75
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 567 202,26	3 362 747,80
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	19 905,86	33 775,58
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	6 766 157,93	8 329 863,53
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	2 978,22	772,43
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	27 334,13	69 226,21
Autres charges financières		
TOTAL (2)	30 312,35	69 998,64
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	6 735 845,58	8 259 864,89
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	582 875,39	1 157 174,85
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	6 152 970,19	7 102 690,04
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	9 507,78	-430 809,87
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	6 162 477,97	6 671 880,17

Annexes aux comptes annuels

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée exceptionnelle de l'exercice clos au 29 juillet 2022 est de 7 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

OPCVM CPR EURO HIGH DIVIDEND

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

OPCVM CPR EURO HIGH DIVIDEND

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013294634 - CPR EURO HIGH DIVIDEND R : Taux de frais maximum de 0.85% TTC.
FR0012318632 - CPR EURO HIGH DIVIDEND T : Taux de frais maximum de 0.15% TTC.
FR0013258563 - CPR EURO HIGH DIVIDEND Z-D : Taux de frais maximum de 0.45% TTC.
FR0012117422 - CPR EURO HIGH DIVIDEND O : Taux de frais maximum de 0.15% TTC.
FR0007024047 - CPR EURO HIGH DIVIDEND P : Taux de frais maximum de 1.50% TTC.
FR0011096585 - CPR EURO HIGH DIVIDEND I : Taux de frais maximum de 0.75% TTC
FR0013246238 - CPR EURO HIGH DIVIDEND Z-C : Taux de frais maximum de 0.45% TTC.

Le fonds a pris en charge un montant de 1 095.12€ lié à la cotisation AMF.

Les frais de gestion variables sont calculés de la façon suivante :

Part O et T : N/A

Part P, I, Z-C, Z-D et R :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la valeur liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après l' « Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1^{er} jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indice de référence MSCI EMU (NR).

Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de décembre. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 1^{er} janvier 2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.
 - En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.
- Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représentera 20% de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif
- La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

OPCVM CPR EURO HIGH DIVIDEND

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND I	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND P	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND R	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND T	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND Z-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND Z-D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

2. Évolution de l'actif net au 29/07/2022 en EUR

	29/07/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	153 104 351,21	150 120 122,96
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	7 277 106,59	9 449 303,04
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-7 488 064,99	-30 408 310,35
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 212 087,76	6 226 996,16
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-7 428 842,28	-5 120 635,16
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		353 802,50
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		-95 755,00
Frais de transactions	-127 256,31	-63 055,57
Différences de change	4 746,20	89 685,82
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-24 121 394,34	20 040 537,67
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	5 561 149,62	29 682 543,96
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-29 682 543,96	-9 642 006,29
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-119 799,77	
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-3 379 361,20	-4 591 030,90
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	6 152 970,19	7 102 690,04
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	129 086 543,06	153 104 351,21

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							11 294 300,32	8,75
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

OPCVM CPR EURO HIGH DIVIDEND

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	11 294 300,32	8,75								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres		8,43						
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes		3,37						
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

OPCVM CPR EURO HIGH DIVIDEND

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/07/2022
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	57 549,14
TOTAL DES CRÉANCES		57 549,14
DETTES		
	Frais de gestion fixe	208 006,89
	Frais de gestion variable	23 806,79
	Collatéraux	10 154 250,00
	Autres dettes	8 420,67
TOTAL DES DETTES		10 394 484,35
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-10 336 935,21

OPCVM CPR EURO HIGH DIVIDEND

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part CPR EURO HIGH DIVIDEND I		
Parts souscrites durant l'exercice	5,000	559 161,10
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	5,000	559 161,10
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	107,937	
Part CPR EURO HIGH DIVIDEND P		
Parts souscrites durant l'exercice	23 768,203	3 571 074,96
Parts rachetées durant l'exercice	-28 531,030	-4 283 277,28
Solde net des souscriptions/rachats	-4 762,827	-712 202,32
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	247 058,228	
Part CPR EURO HIGH DIVIDEND R		
Parts souscrites durant l'exercice	140,000	14 661,50
Parts rachetées durant l'exercice	-18,207	-1 951,79
Solde net des souscriptions/rachats	121,793	12 709,71
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	141,000	
Part CPR EURO HIGH DIVIDEND T		
Parts souscrites durant l'exercice	444,132	3 132 209,03
Parts rachetées durant l'exercice	-121,380	-875 980,22
Solde net des souscriptions/rachats	322,752	2 256 228,81
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 910,601	
Part CPR EURO HIGH DIVIDEND Z-C		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-16,520	-1 855 506,40
Solde net des souscriptions/rachats	-16,520	-1 855 506,40
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	319,366	
Part CPR EURO HIGH DIVIDEND Z-D		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-5,797	-471 349,30
Solde net des souscriptions/rachats	-5,797	-471 349,30
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	484,664	

OPCVM CPR EURO HIGH DIVIDEND

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part CPR EURO HIGH DIVIDEND I Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR EURO HIGH DIVIDEND P Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR EURO HIGH DIVIDEND R Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR EURO HIGH DIVIDEND T Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR EURO HIGH DIVIDEND Z-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR EURO HIGH DIVIDEND Z-D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

OPCVM CPR EURO HIGH DIVIDEND

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/07/2022
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND I Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 52 046,56 0,75
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND P Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 322 432,68 1,50
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND R Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 39,52 0,85
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND T Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 5 806,40 0,08
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND Z-C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 96 137,26 0,45
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND Z-D Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 106 412,97 0,45

OPCVM CPR EURO HIGH DIVIDEND

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	29/07/2022
Garanties reçues par l'OPC - dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

OPCVM CPR EURO HIGH DIVIDEND

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/07/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/07/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/07/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			11 576 571,92
	FR0007045232	AMUNDI EUROPE MICROCAPS I2	7 592 563,44
	FR0010979278	CPR MONETAIRE ISR I	3 984 008,48
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			11 576 571,92

OPCVM CPR EURO HIGH DIVIDEND

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/07/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	3,01	14,69
Résultat	6 162 477,97	6 671 880,17
Total	6 162 480,98	6 671 894,86

	29/07/2022	31/12/2021
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND I		
Affectation		
Distribution	538 622,90	564 472,54
Report à nouveau de l'exercice	0,78	
Capitalisation		
Total	538 623,68	564 472,54
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	107,937	102,937
Distribution unitaire	4 990,16	5 483,67
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	31 605,35	33 046,87

	29/07/2022	31/12/2021
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND P		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 486 881,34	1 496 832,20
Total	1 486 881,34	1 496 832,20

	29/07/2022	31/12/2021
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND R		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	678,69	96,77
Total	678,69	96,77

OPCVM CPR EURO HIGH DIVIDEND

	29/07/2022	31/12/2021
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND T		
Affectation		
Distribution	649 699,87	635 091,96
Report à nouveau de l'exercice	8,85	0,46
Capitalisation		
Total	649 708,72	635 092,42
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1 910,601	1 587,849
Distribution unitaire	340,05	399,97
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	34 956,65	32 277,60

	29/07/2022	31/12/2021
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND Z-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 647 142,77	1 872 454,25
Total	1 647 142,77	1 872 454,25

	29/07/2022	31/12/2021
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND Z-D		
Affectation		
Distribution	1 839 445,28	2 102 944,73
Report à nouveau de l'exercice	0,47	1,92
Capitalisation		
Total	1 839 445,75	2 102 946,65
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	484,664	490,461
Distribution unitaire	3 795,30	4 287,69
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	103 909,30	115 465,63

OPCVM CPR EURO HIGH DIVIDEND

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/07/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	832 862,48	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2 446 909,85	1 288 754,19
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-1 614 047,37	1 288 754,19

	29/07/2022	31/12/2021
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		109 411,09
Capitalisation	-99 221,98	
Total	-99 221,98	109 411,09

	29/07/2022	31/12/2021
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND P		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		346 997,73
Capitalisation	-317 196,18	
Total	-317 196,18	346 997,73

	29/07/2022	31/12/2021
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND R		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		19,49
Capitalisation	-130,86	
Total	-130,86	19,49

OPCVM CPR EURO HIGH DIVIDEND

	29/07/2022	31/12/2021
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND T		
Affectation		
Distribution		106 655,82
Plus et moins-values nettes non distribuées		2,19
Capitalisation	-236 779,31	
Total	-236 779,31	106 658,01
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1 910,601	1 587,849
Distribution unitaire		67,17

	29/07/2022	31/12/2021
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND Z-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-634 947,05	343 592,85
Total	-634 947,05	343 592,85

	29/07/2022	31/12/2021
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND Z-D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		382 075,02
Capitalisation	-325 771,99	
Total	-325 771,99	382 075,02

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	29/07/2022
Actif net Global en EUR	224 014 443,46	182 252 969,77	150 120 122,96	153 104 351,21	129 086 543,06
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND I en EUR					
Actif net	9 776 311,41	11 597 458,26	10 762 972,55	13 029 749,22	11 265 211,02
Nombre de titres	82,084	91,084	96,010	102,937	107,937
Valeur liquidative unitaire	119 101,30	127 327,06	112 102,62	126 579,84	104 368,39
+/- valeurs nettes unitaire non distribuées				1 062,89	
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-1 722,93	-12 186,06	-11 966,42		-919,25
Distribution unitaire sur résultat	7 774,56	8 014,26	7 784,00	5 483,67	4 990,16
Crédit d'impôt unitaire	583,698	535,425	330,73	321,039	(*)
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND O en EUR					
Actif net	45 626,40	48 554,98	42 635,88		
Nombre de titres	5	5	5		
Valeur liquidative unitaire	9 125,28	9 710,99	8 527,17		
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-132,03	-927,22	-909,19		
Distribution unitaire sur résultat	694,70	665,64	638,41		
Crédit d'impôt unitaire	44,722	39,042			(*)
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND P en EUR					
Actif net	45 724 865,02	68 758 471,13	51 153 792,05	41 083 563,20	34 732 081,18
Nombre de titres	365 378,761	486 561,456	375 908,973	251 821,055	247 058,228
Valeur liquidative unitaire	125,14	141,31	136,08	163,14	140,58
+/- valeurs nettes unitaire non distribuées				1,37	
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-2,27	-13,52	-14,18		-1,28
Capitalisation unitaire sur résultat	16,35	7,88	8,40	5,94	6,01

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	29/07/2022
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND R en EUR					
Actif net	120 527,20	136 991,75	1 993,14	2 285,54	14 511,91
Nombre de titres	1 346,426	1 346,426	20,207	19,207	141,000
Valeur liquidative unitaire	89,51	101,74	98,63	118,99	102,92
+/- valeurs nettes unitaire non distribuées				1,01	
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-4,45	-9,70	-10,23		-0,92
Capitalisation unitaire sur résultat	6,57	6,29	6,65	5,03	4,81
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND T en EUR					
Actif net	15 142 641,96	16 465 502,78	13 082 024,15	12 726 441,76	12 459 726,92
Nombre de titres	1 994,759	2 038,624	1 845,265	1 587,849	1 910,601
Valeur liquidative unitaire	7 591,21	8 076,77	7 089,50	8 014,89	6 521,36
Distribution unitaire sur +/- valeurs nettes				67,17	
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-246,50	-771,00	-755,83		-123,92
Distribution unitaire sur résultat	585,74	559,68	536,09	399,97	340,05
Crédit d'impôt unitaire		34,167	20,85	18,097	(*)
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND Z-C en EUR					
Actif net	63 906 426,90	36 483 464,14	35 556 090,44	40 736 415,62	33 578 243,98
Nombre de titres	708,924	354,654	355,192	335,886	319,366
Valeur liquidative unitaire	90 145,66	102 870,58	100 103,86	121 280,48	105 140,32
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-4 484,49	-9 789,39	-10 367,17	1 022,94	-1 988,14
Capitalisation unitaire sur résultat	6 197,00	6 740,70	7 104,82	5 574,67	5 157,53

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	29/07/2022
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND Z-D en EUR					
Actif net	89 298 044,57	48 762 526,73	39 520 614,75	45 525 895,87	37 036 768,05
Nombre de titres	1 021,430	521,860	480,951	490,461	484,664
Valeur liquidative unitaire	87 424,53	93 439,86	82 171,81	92 822,66	76 417,41
+/- values nettes unitaire non distribuées				779,01	
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-4 356,93	-8 931,10	-8 765,61		-672,16
Distribution unitaire sur résultat	5 997,44	6 142,77	5 930,37	4 287,69	3 795,30
Crédit d'impôt unitaire	433,33	387,901	242,31	235,581	(*)

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	33 002	5 851 914,64	4,53
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	122 438	4 762 838,20	3,69
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	55 150	1 146 017,00	0,89
HANNOVER RUECKVERSICHERUNGS NAMEN	EUR	5 947	822 470,10	0,64
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	46 979	1 247 292,45	0,97
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	10	572,20	
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	5 651	1 249 436,10	0,97
PORSCHE A HOLDING	EUR	15 942	1 122 316,80	0,87
SAP SE	EUR	18 703	1 695 988,04	1,31
SIEMENS AG-REG	EUR	45 182	4 904 054,28	3,80
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	8 260	1 134 098,00	0,88
TOTAL ALLEMAGNE			23 936 997,81	18,55
AUTRICHE				
ANDRITZ AG	EUR	22 079	1 005 477,66	0,78
TOTAL AUTRICHE			1 005 477,66	0,78
ESPAGNE				
ACS ACTIVIDADES CONS Y SERV	EUR	27 584	645 741,44	0,50
BANKINTER SA	EUR	172 190	827 200,76	0,64
ENAGAS SA	EUR	64 801	1 249 363,28	0,97
ENDESA SA	EUR	65 496	1 173 033,36	0,91
IBERDROLA RTS 21-07-22	EUR	245 495	65 989,06	0,05
IBERDROLA SA	EUR	245 495	2 560 512,85	1,98
RED ELECTRICA DE ESPANA	EUR	77 361	1 487 652,03	1,15
REPSOL	EUR	174 145	2 111 508,13	1,64
TOTAL ESPAGNE			10 121 000,91	7,84
FINLANDE				
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	21 980	1 187 799,20	0,92
FORTUM CORPORATION	EUR	18 589	202 898,94	0,16
KONE OY B NEW	EUR	15 622	695 179,00	0,54
METSO OUTOTEC OYJ	EUR	102 475	822 669,30	0,63
NOKIAN RENKAAT	EUR	45 426	522 626,13	0,41
ORION CORPORATION	EUR	8 911	415 341,71	0,33
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	133 831	2 015 494,86	1,56
UPM-KYMMENE OY	EUR	31 680	978 595,20	0,75
TOTAL FINLANDE			6 840 604,34	5,30
FRANCE				
AIRBUS SE	EUR	12 033	1 262 021,04	0,97
ARKEMA	EUR	18 368	1 695 366,40	1,32
AXA	EUR	254 229	5 707 441,05	4,42
BOUYGUES	EUR	6 324	186 558,00	0,15
DANONE	EUR	19 996	1 075 984,76	0,83

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DASSAULT SYST.	EUR	20 086	836 782,76	0,65
EUROAPI SASU	EUR	2 945	48 610,17	0,04
L'OREAL	EUR	1 810	666 261,00	0,52
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	4 644	3 134 700,00	2,43
ORANGE	EUR	61 064	610 456,81	0,47
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	35 779	1 856 930,10	1,44
SANOFI	EUR	67 744	6 585 394,24	5,10
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	23 783	3 199 764,82	2,48
SCOR SE	EUR	10	171,45	
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	18 019	1 427 825,56	1,10
TOTALENERGIES SE	EUR	57 885	2 880 357,60	2,23
TOTAL FRANCE			31 174 625,76	24,15
IRLANDE				
CRH PLC	EUR	80 724	3 021 095,70	2,34
TOTAL IRLANDE			3 021 095,70	2,34
ITALIE				
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	201 996	2 946 111,66	2,28
ENEL SPA	EUR	315 401	1 548 303,51	1,20
SNAM	EUR	456 339	2 235 148,42	1,73
TERNA	EUR	214 050	1 600 665,90	1,24
TOTAL ITALIE			8 330 229,49	6,45
LUXEMBOURG				
AROUNDTOWN SA	EUR	208 023	650 071,88	0,50
TOTAL LUXEMBOURG			650 071,88	0,50
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	5 002	2 778 110,80	2,15
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	12	322,62	
NN GROUP NV	EUR	63 134	2 883 961,12	2,24
RANDSTAD N.V.	EUR	31 447	1 548 764,75	1,20
STMICROELECTRONICS NV	EUR	20 633	762 079,86	0,59
TOTAL PAYS-BAS			7 973 239,15	6,18
PORTUGAL				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	476 801	2 354 920,14	1,82
GALP ENERGIA SGPS SA CLASSE B	EUR	152 276	1 565 397,28	1,21
TOTAL PORTUGAL			3 920 317,42	3,03
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			96 973 660,12	75,12
TOTAL Actions et valeurs assimilées			96 973 660,12	75,12
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI EUROPE MICROCAPS I2	EUR	1 549,332	7 592 563,44	5,88
CPR MONETAIRE ISR I	EUR	196,626	3 984 008,48	3,09
TOTAL FRANCE			11 576 571,92	8,97
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			11 576 571,92	8,97

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL Organismes de placement collectif			11 576 571,92	8,97
Titres reçus en garantie				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	18 498	269 793,33	0,21
EDF	EUR	541 877	6 426 661,22	4,97
RYANAIR HOLDINGS PLC	EUR	51 197	653 529,71	0,51
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			7 349 984,26	5,69
TOTAL Titres reçus en garantie			7 349 984,26	5,69
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-7 349 984,26	-5,69
Créance représentative de titres prêtés				
ALLEMAGNE				
BASF SE	EUR	71 239	3 092 841,19	2,40
BMW VZ	EUR	9 952	735 452,80	0,56
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	10 183	582 671,26	0,45
TOTAL ALLEMAGNE			4 410 965,25	3,41
ESPAGNE				
ACS ACTIVIDADES CONS Y SERV	EUR	11 000	257 510,00	0,20
ENAGAS SA	EUR	656	12 647,68	0,01
ENDESA SA	EUR	18 038	323 060,58	0,25
TOTAL ESPAGNE			593 218,26	0,46
FINLANDE				
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	2 733	147 691,32	0,11
FORTUM CORPORATION	EUR	58 220	635 471,30	0,49
KONE OY B NEW	EUR	6 372	283 554,00	0,22
METSO OUTOTEC OYJ	EUR	130 963	1 051 370,96	0,81
ORION CORPORATION	EUR	19 000	885 590,00	0,69
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	7 200	108 432,00	0,09
UPM-KYMMENE OY	EUR	96 592	2 983 726,88	2,32
TOTAL FINLANDE			6 095 836,46	4,73
FRANCE				
AIRBUS SE	EUR	1 000	104 880,00	0,08
AXA	EUR	18 000	404 100,00	0,32
BOUYGUES	EUR	54 200	1 598 900,00	1,24
L'OREAL	EUR	5 772	2 124 673,20	1,64
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	2 928	151 963,20	0,11
SCOR SE	EUR	45 469	779 566,02	0,60
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	7 406	586 851,44	0,46
TOTAL FRANCE			5 750 933,86	4,45
ITALIE				
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	83 616	1 219 539,37	0,95
TOTAL ITALIE			1 219 539,37	0,95
LUXEMBOURG				
AROUNDTOWN SA	EUR	86 346	269 831,26	0,21
TOTAL LUXEMBOURG			269 831,26	0,21

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	1 000	555 400,00	0,43
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	25 185	677 098,73	0,52
TOTAL PAYS-BAS			1 232 498,73	0,95
TOTAL Créance représentative de titres prêtés			19 572 823,19	15,16
Indemnités sur titres prêtés			6 123,93	0,01
Indemnités sur titres empruntés			-1,21	
Créances			57 549,14	0,04
Dettes			-10 394 484,35	-8,05
Comptes financiers			11 294 300,32	8,75
Actif net			129 086 543,06	100,00

Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND Z-D	EUR	484,664	76 417,41
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND T	EUR	1 910,601	6 521,36
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND I	EUR	107,937	104 368,39
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND P	EUR	247 058,228	140,58
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND Z-C	EUR	319,366	105 140,32
Parts CPR EURO HIGH DIVIDEND R	EUR	141,000	102,92

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part CPR EURO HIGH DIVIDEND I

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	174 023,58	EUR	1 612,27	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	364 599,32	EUR	3 377,89	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	538 622,90	EUR	4 990,16	EUR

Décomposition du coupon : Part CPR EURO HIGH DIVIDEND T

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	241 519,07	EUR	126,41	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	403 652,68	EUR	211,27	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	4 528,12	EUR	2,37	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	649 699,87	EUR	340,05	EUR

Décomposition du coupon : Part CPR EURO HIGH DIVIDEND Z-D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	641 035,989	EUR	1 322,64	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 198 409,29	EUR	2 472,66	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	1 839 445,279	EUR	3 795,30	EUR